



LE CRESSIA'QUOI ?



JOURNAL D'INFORMATION DE LA
COMMUNE DE CRESSIER FR

AUTOMNE 2020

Conseil communal 2016 - 2021

BERSET Jacques, Syndic

Privé 026 / 674.18.82
Portable 079 / 213.15.34

Dicastères

Administration générale, routes et trafic régional, constructions, protection des eaux, service et police du feu, protection civile et de la population, ordre public, protection juridique, militaire, aménagement du territoire

COLAUTTI Leo, Vice-syndic

Privé 026 / 674.32.78
Portable 076 / 566.12.28

Dicastères

Finances, impôts, bâtiments communaux, cabane, sport

CARVALHO José

Portable 079 / 757.57.00

Dicastères

Approvisionnement en eau et service technique des eaux, déchets

GROSSRIEDER Gaëtan,

Portable 079 / 794.01.67

Dicastères

Correction des eaux et endiguement, forêts, agriculture

HAYOZ Madeleine,

Privé 026 / 477.04.26
Portable 079 / 466.05.31

Dicastères

Enseignement et formation, culture, information et communication

PURRO Jean-Pierre

Privé 026 / 674 19 54
Portable 079 / 590 82 52

Dicastères

Santé, affaires sociales, service des curatelles, cimetière

Administration communale
Route Gonzague de Reynold 35

Téléphone 026 674 13 79
adresse mail : commune@cressier.ch

Heures d'ouverture usuelles :

Lundi et jeudi 16h00 à 18h00 les autres jours 9h45 à 11h45

LE MOT DU SYNDIC

J'aimerais commencer par un souvenir vieux de 20 ans déjà mais si proche pour beaucoup d'entre nous !

Souvenez-vous fin 1999 ! Que de craintes et de suspicions – le passage en l'an 2.0.0.0 présageait bugs informatiques, ennuis et difficultés. Que s'est-il vraiment passé ? Lothar a fait des dégâts dans nos contrées mais lui n'avait pas de calendrier ! Pour le reste nous avons poursuivi nos vies et activités préférées – l'économie et la politique bien portante de notre pays ont su se développer encore durant ces deux dernières décennies.

2.0.2.0. les rumeurs d'une pandémie en provenance de Chine allaient bon train en début d'année et c'est au commencement de mars que le monde entier plongeait dans la crise sanitaire nommée COVID-19. Elle n'épargne personne – l'arrêt brutal du monde du travail, des activités scolaires, sportives et culturelles se sont imposés à nous. Les autorités fédérales, cantonales puis communales ont dû réagir contre cette pandémie !

Pour notre commune aussi, l'application des mesures exigées a eu des conséquences et nous a tous marqués, comme la fermeture des locaux destinés au public, l'organisation des désinfections des salles communales, de l'école, de la halle polyvalente, le traitement des affaires communales par télé-assistance, par e-mail et téléphones même l'assemblée communale a dû être repoussée de 5 mois etc.

Puis, est encore venu s'ajouter à nos tourments, la démission pour raison de santé de notre Syndic à fin juin. La décision compréhensible de Jean-Daniel Pointet a requis du Conseil communal une nouvelle organisation et la prise en charge, par les autres conseillers, de ses tâches en cours.

Heureusement tout n'est pas négatif, grâce à une gestion conséquente des finances et une bonne surprise au niveau des rentrées d'impôts, les comptes 2019 ont été bouclés avec un bénéfice alors que nous prévoyions une perte. C'est aussi grâce à vous, citoyennes et citoyens, que nous pouvons qualifier le résultat 2019 de très bon, ce dont le Conseil communal vous remercie.

Les prévisions pour les comptes 2020 sont également positives. En effet, les premières négociations entamées en 2019 pour la vente des terrains de la zone industrielle ont abouti, ce qui nous permettra de boucler l'exercice avec de précieuses liquidités.

Le budget 2021 a été établi au plus près de nos connaissances et se présente aussi de manière positive, ce qui est de bon augure pour la prochaine législature qui débutera au printemps prochain.

Pour terminer, je tiens à vous assurer que j'ai mis tout en œuvre pour reprendre les commandes et tenir le gouvernail le mieux possible après le départ de Jean-Daniel Pointet. Avec mes collègues du Conseil communal et tous les employés communaux, nous nous impliquons pleinement pour le bien être de notre commune et de ses habitants et c'est avec un brin de regret que certaines tâches n'ont pas pu être réalisées, la deuxième vague COVI D nous ayant heurté de plein fouet une fois encore !

En vous présentant mes meilleurs vœux pour ces Fêtes de fin d'année je vous souhaite la santé, une grande énergie et beaucoup d'espoir pour démarrer ensemble 2021 !

Jacques Berset, Syndic

INFORMATIONS COMMUNALES

Pour toutes questions relatives aux informations ci-dessous, l'Administration communale se tient volontiers à la disposition de ses habitants !

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE : ADMINISTRATION COMMUNALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Administration communale sera fermée
du 18 décembre 2020 à 11h45 au 4 janvier 2021 à 16h00

Joyeuses Fêtes

CARTES JOURNALIÈRES CFF – MODIFICATION - NOUVEAUTÉ



Lors de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020, il a été décidé de ne plus poursuivre l'acquisition de cartes journalières.



En raison du COVID-19, à peine un quart des abonnements CFF ont été vendus. La deuxième vague nous touchant de plein fouet, la question s'est posée sur la poursuite de l'achat des cartes journalières.

L'Assemblée communale a décidé, sur proposition des autorités, de privilégier un autre soutien de la mobilité douce. Les cartes journalières ne sont pas reconduites mais un montant sera mis à disposition pour une action sur les Transports Publics.

La forme sera encore étudiée et vous sera communiquée ultérieurement.

Cependant, pour les 15 -25 ans, le Conseil communal s'engage d'ores et déjà à participer à l'achat d'abonnement annuel (abonnement général ou Frimobil). Toute personne intéressée pourra retirer un Rail Check auprès de l'Administration communale. Sur présentation de ce coupon à un point de vente des TPF, un rabais de CHF 100.00 lui sera accordé.



INFORMATIONS COMMUNALES

ÉLECTIONS COMMUNALES

Le renouvellement des membres du Conseil communal aura lieu par élection le 7 mars 2021.

Vous souhaitez vous investir pour la commune ? Vous êtes intéressé-e par les tâches d'un Conseiller communal ? N'hésitez plus !

Toute personne jouissant de l'exercice des droits politiques en matière communale est éligible au Conseil communal de son domicile politique.

Âge requis: 18 ans révolus
Ressortissant étranger: au bénéfice d'un permis C et domicilié depuis au moins cinq ans dans le canton.

Délai de dépôt des listes au plus tard

le lundi 25 janvier 2021 à 12h00.
auprès du secrétariat communal



Vous pouvez obtenir le matériel et les informations complémentaires auprès de l'Administration.

CIMETIÈRE DE CRESSIER - DÉSAFFECTATION DES TOMBES



Selon l'art. 20 du règlement du cimetière, après 20 ans, la commune peut procéder à la désaffectation des tombes.

A la suite d'un sondage effectué auprès des familles concernées, les travaux de désaffectation seront planifiés dans le courant du premier trimestre 2021.

COMMISSION FINANCIÈRE

Monsieur René Morandi, membre de la commission financière, a donné sa démission pour l'Assemblée communale du 6 octobre 2020. Nous tenons à lui adresser nos sincères remerciements pour son engagement envers la commune de Cressier.

Nous félicitons **Monsieur Joël Oberson** qui a été nommé lors de cette même Assemblée et le remercions pour cette future collaboration.

GENS DE CRESSIER

PROMOTIONS CIVIQUES

Lors de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020, plusieurs jeunes gens ayant atteint leur majorité civique durant l'année 2020 ont été cités :

Sefa Oezarslan
Neal Züger
Carlos Valente Pereira
Luana Carina Marcela da Costa
Liza Egger
Léa Hayoz

Catarina Pereira da Silva
Emilie Hayoz
Erjon Fetahaj
Marc Vonlanthen
Marvin Egger
Tristan Deiss



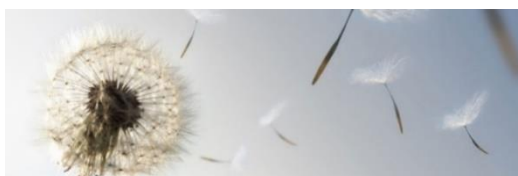
Présents lors de l'Assemblée communale du 15.12.2020 (de gauche à droite) :

Catarina Pereira da Silva, Liza Egger, Marvin Egger, Marc Vonlanthen, Léa Hayoz, Emilie Hayoz, Tristan Deiss

PERSONNES DÉCÉDÉES EN 2020

Le Conseil communal a une pensée toute particulière pour les proches des personnes disparues en 2020 :

*La famille de Madame Heidi Bachmann
La famille de Monsieur Edmond Muller
La famille de Monsieur Frank Schroeder
La famille de Monsieur Hans Rudolf Grob
La famille de Monsieur Paul Barbier
La famille de Monsieur Pierre Audergon*



JUBILAIRES

10 ANS AU SERVICE DE LA COMMUNE

Lors de l'apéritif de fin d'année 2019, nous avons eu l'occasion de remercier chaleureusement notre secrétaire Madame Sylvie Staehlin et notre employé Monsieur Sefer Gashi pour leurs 10 ans de service.

Madame **Sylvie Staehlin** a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2009 en endossant le rôle de secrétaire-boursière. Un cahier des charges important lui a été confié et elle relève le défi d'une manière consciencieuse et professionnelle.

Les membres du Conseil communal, des commissions ainsi que le personnel communal peuvent compter sur son savoir, sa disponibilité et son énergie.

Merci Sylvie pour ton engagement et ta collaboration !



Monsieur **Sefer Gashi** a été engagé le 1^{er} novembre 2009 comme employé responsable de la voirie.

Toujours de bonne humeur, il sait se faire apprécier de ses collègues ainsi que des villageois. Serviable, il n'hésite pas à tout lâcher pour venir aider, dépanner, nettoyer...

Merci Sefer pour tout ton travail et ta sympathie !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2021

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Janvier	Vacances scolaires du 21 décembre au 1^{er} janvier				
	dimanche	24	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
Février	vendredi	5	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Brass Band l'Elite
	dimanche	28	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
	Vacances scolaires du 15 au 19 février				
Mars	samedi	6	Soupe de Carême	Halle polyvalente	Paroisse de Cressier
	dimanche	7	Votations fédérales et Élections communales	Administration	
	vendredi	12	Assemblée générale	Auberge de la Gare	Chœur-Mixte la Cécilienne
	vendredi	19	Assemblée générale	Stand de tir	Société de tir
	samedi	20	Concert annuel	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	28	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
Avril	Vacances scolaires du 2 au 16 avril				
	dimanche	4	Messe de Pâques Concert apéritif	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	mardi	20	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	dimanche	25	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
	vendredi	30	Assemblée paroissiale	Salle de Paroisse	Paroisse de Cressier
Mai	dimanche	9	Première communion	Église de Cressier	Paroisse de Cressier
	jeudi	13	Ascension		
	vendredi	14	Pont de l'Ascension		
	samedi	22	Concert villageois	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	dimanche	23	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
	lundi	24	Lundi de Pentecôte		
Juin	jeudi	3	Fête Dieu		
	vendredi	4	Pont de la Fête Dieu		
	du vendredi au dimanche	4 6	Tir en campagne	Galmiz	Société de tir
	dimanche	6 ou 13	Fête de la Maternelle	Halle polyvalente	La Licorne
	dimanche	13	Votations fédérales	Administration	
	mercredi	23	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	dimanche	27	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS LOCALES 2021 (SUITE)

Mois	Jour	Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
Juillet	Vacances scolaires du 12 juillet au 25 août				
	dimanche	25	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer

Août	dimanche	1	Fête nationale	Chapelle St-Urbain	
	dimanche	15	Assomption		
	mercredi	18	Tir obligatoire	Stand de tir	Société de tir
	vendredi	20	Tir de la côtelette	Stand de tir	Société de tir
	samedi	21			
	dimanche	22	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
jeudi	26	Rentrée scolaire			

Septembre	du jeudi au samedi	9 11	Tournée de la Bénichon	Village de Cressier	Brass Band l'Elite
	vendredi samedi	10 11	Tir de clôture	Stand de tir	Société de tir
	samedi	?	Action Coup de balai (date à déterminer)	Village et forêt	
	dimanche	26	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	26	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer

Octobre	Vacances scolaires du 18 au 29 octobre				
	vendredi	22	Souper de clôture	Stand de tir	Société de tir
	dimanche	24	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer

Novembre	lundi	1	Toussaint		
	Samedi	6	Confirmation (à confirmer)	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier
	Dimanche	7	Confirmation	Eglise de Courtepin	Paroisse de Cressier
	samedi	20	Festival d'ensemble des jeunes musiciens	Halle polyvalente	Brass Band l'Elite
	dimanche	28	Messe de la Ste-Cécile Concert apéritif	Eglise de Cressier	Paroisse de Cressier Brass Band l'Elite
	dimanche	28	Votations fédérales	Administration	
	dimanche	28	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer

Décembre	mardi	7	Assemblée communale	Halle polyvalente	
	mercredi	8	Immaculée Conception		
	samedi	18	Vente de sapins de Noël	Administration	
	dimanche	19	Concert de l'Avent	Eglise de Cressier	Groupe "La Villageoise"
	dimanche	26	Heure musicale en l'Église de Cressier à 17h00		Mme Dominique Schweizer
	Vacances scolaires du 24 décembre au 7 janvier				

CITÉ DE L'ÉNERGIE

Dans un esprit de développement durable, le Conseil communal est soucieux de la qualité de vie de ses habitants. Pour ce faire, la commune est inscrite comme partenaire en processus pour l'obtention du label Cité de l'énergie.

Réduire la consommation d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables, concilier mobilité et protection de l'environnement : autant d'objectifs que se sont promis d'atteindre les communes qui arborent le label « Cité de l'énergie ».

La force du label réside dans le fait qu'il réunit des mesures énergétiques, politiques et sociales. Autorités, entreprises et citoyens tirent à la même corde.

Le processus Cité de l'énergie propose aux communes un processus permanent d'amélioration qui est en même temps un engagement volontaire et contraignant. La procédure se fonde sur un état des lieux détaillé qui débouche sur la définition des objectifs et l'élaboration d'un programme d'action.

Les actions déployées sont le plus souvent liées aux choix et projets communaux, sur lesquels les autorités ont une influence directe. Elles concernent toutefois également les projets privés, la Commune fédérant, sensibilisant et incitant les citoyens et les entreprises à adopter des démarches en faveur du climat et de la biodiversité.

Les Cités de l'énergie montrent qu'elles sont soucieuses du futur. Elles montrent aussi concrètement comment nous pouvons atteindre la Société à 2000 watts [en 2050](#). Elles sont perçues de ce fait comme des communes modernes offrant une meilleure qualité de vie.

Le label Cité de l'énergie n'est pas seulement une marque ; c'est un processus global conduisant les communes qui s'y engagent vers une politique durable en matière d'environnement, de transport et d'énergie, à travers diverses étapes menant à l'octroi du label. Pour y arriver, une commune doit avoir réalisé ou planifié au moins 50 % des actions possibles dans les six domaines de politique énergétique cités ci-dessous :



Madeleine Hayoz, Conseillère communale en charge du dossier

BIBLIOTHÈQUE LE CHEVAL SAVANT

Route de l'Ecole 21, 1785 Cressier

Téléphone 026/674.14.82

e-mail : biblio.cressier@gmail.com

La bibliothèque du Cheval savant est ouverte à tous Petits et Grands !

Les deux bibliothécaires Mesdames Andrea Formanowski et Françoise Spiesberger vous y accueilleront avec un grand plaisir.

Horaires d'ouverture :

Le 1^{er} lundi de chaque mois de 15h15 à 17h00 et de 19h30 à 20h30

Le 3^{ème} mardi de chaque mois de 15h15 à 16h30 et de 19h30 à 20h30

Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée.

Ouvertures :**Janvier :**

Lundi 04.01.2021

Mardi 19.01.2021

Février :

Lundi 01.02.2021

Mardi 23.02.2021

Mars :

Lundi 01.03.2021 (livr'échange)

Mardi 16.03.2021

Lundi 29.03.2021

Avril :

Mardi 20.04.2021

Mai :

Lundi 03.05.2021

Mardi 18.05.2021

Lundi 31.05.2021

Juin :

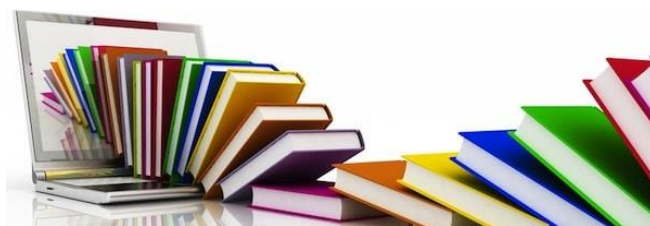
Lundi 15.06.2021

Mardi 28.06.2021

Juillet :

Mardi 06.07.2021

Pour toutes autres activités proposées, veuillez consulter les informations affichées à la bibliothèque !



PLAN DE RAMASSAGE DES DÉCHETS 2021

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu		1.	1.								1. La Toussaint	
Ma		2.	2.			1.					2.	
Me		3.	3.			2.			1.		3.	1.
Je		4.	4.	1.		3. Fête-Dieu	1.		2.		4.	2.
Ve	1.	5.	5.	2. Vendredi Saint		4.	2.		3.	1.	5.	3.
Sa	2. Saint Berchtold	6.	6.	3.	1.	5.	3.		4.	2.	6.	4.
Di	3.	7.	7.	4. Pâques	2.	6.	4.	1. Fête nationale	5.	3.	7.	5.
Lu	4.	8.	8.	5. Lundi Pâques	3.	7.	5.	2.	6.	4.	8.	6.
Ma	5.	9.	9.	6.	4.	8.	6.	3.	7.	5.	9.	7.
Me	6.	10.	10.	7.	5.	9.	7.	4.	8.	6.	10.	8. Immaculée Conception
Je	7.	11.	11.	8.	6.	10.	8.	5.	9.	7.	11.	9.
Ve	8.	12.	12.	9.	7.	11.	9.	6.	10.	8.	12.	10.
Sa	9.	13.	13.	10.	8.	12.	10.	7.	11.	9.	13.	11.
Di	10.	14.	14.	11.	9.	13.	11.	8.	12.	10.	14.	12.
Lu	11.	15.	15.	12.	10.	14.	12.	9.	13.	11.	15.	13.
Ma	12.	16.	16.	13.	11.	15.	13.	10.	14.	12.	16.	14.
Me	13.	17.	17.	14.	12.	16.	14.	11.	15.	13.	17.	15.
Je	14.	18.	18.	15.	13. Ascension	17.	15.	12.	16.	14.	18.	16.
Ve	15.	19.	19.	16.	14.	18.	16.	13.	17.	15.	19.	17.
Sa	16.	20.	20.	17.	15.	19.	17.	14.	18.	16.	20.	18.
Di	17.	21.	21.	18.	16.	20.	18.	15. Assomption	19.	17.	21.	19.
Lu	18.	22.	22.	19.	17.	21.	19.	16.	20.	18.	22.	20.
Ma	19.	23.	23.	20.	18.	22.	20.	17.	21.	19.	23.	21.
Me	20.	24.	24.	21.	19.	23.	21.	18.	22.	20.	24.	22.
Je	21.	25.	25.	22.	20.	24.	22.	19.	23.	21.	25.	23.
Ve	22.	26.	26.	23.	21.	25.	23.	20.	24.	22.	26.	24.
Sa	23.	27.	27.	24.	22.	26.	24.	21.	25.	23.	27.	25. Noël
Di	24.	28.	28.	25.	23. Pentecôte	27.	25.	22.	26.	24.	28.	26. Saint Etienne
Lu	25.		29.	26.	24. Lundi de Pentecôte	28.	26.	23.	27.	25.	29.	27.
Ma	26.		30.	27.	25.	29.	27.	24.	28.	26.	30.	28.
Me	27.		31.	28.	26.	30.	28.	25.	29.	27.		29.
Je	28.			29.	27.		29.	26.	30.	28.		30.
Ve	29.			30.	28.		30.	27.		29.		31.
Sa	30.				29.		31.	28.		30.		
Di	31.				30.			29.		31.		
Lu					31.			30.				
Ma								31.				

Légende

Ordures ménagères (Sac)

Date de ramplacement

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué tous les mercredis. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes.

Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

COVID – 19

Le COVID-19 est toujours bien présent et nous vous rappelons les mesures actuellement en vigueur. Nous remercions toute la population de bien vouloir les respecter. Restons prudents !

La Confédération renforce les mesures contre le coronavirus 11.12.2020

A partir du 12 décembre dans toute la Suisse :

Fermeture
A 19h :

- Restaurants et bars
- Musées et bibliothèques
- Magasins et marchés
- Établissements de loisirs et de sport

Exceptions possibles pour les cantons avec une bonne situation épidémiologique

Interdiction des manifestations

Exceptions: offices religieux, funérailles, manifestations politiques, assemblées législatives

Culture et sport: max. 5 personnes

Activités sportives et culturelles: max. 5 personnes. Exceptions: enfants et jeunes jusqu'à 16 ans, sportifs et acteurs culturels professionnels.

Mesures toujours en vigueur :

- Port du masque: extension de l'obligation
- Rassemblements: max. 15 personnes
- Rencontres privées: max. 10 personnes
- Règles pour les restaurants
- Discothèques et boîtes de nuit fermées
- Rencontres privées: max. deux ménages (recommandation)
- Enseignement à distance dans les hautes écoles
- Règles pour les domaines skiables
- Télétravail (recommandation)
- Restriction du nombre de clients dans les magasins
- Chants: seulement en famille et à l'école

Certains cantons ont fixé des règles plus strictes

- Réduire les contacts
- Respecter les règles d'hygiène des mains
- Porter un masque
- Respecter les distances

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

 Bundesrat
Conseil fédéral
Consiglio federale
Consigli federal
Federal Council

La commune de Cressier soutient l'Auberge de la Gare !

Par solidarité, la commune de Cressier vous offre un bon de CHF 10.00 à faire valoir auprès de l'Auberge de la Gare.



BON DE CHF 10.00

auprès de l'Auberge de la Gare – 1785 Cressier

Conditions : un bon par personne
 dépense minimale : CHF 50.00
 valable jusqu'au 30.06.2021





Exploitation forcée dans les forêts !

Les changements climatiques fragilisent notre patrimoine forestier. Les vieux arbres, en particulier le hêtre, l'épicéa et le frêne sont frappés de plein fouet par ces changements et dépérissent de manière inquiétante.

Un programme d'exploitation des forêts est mis en place afin que les forêts continuent à assurer leurs différentes fonctions (protection, délassement, biodiversité et production).

L'enjeu est de préparer un écosystème forestier adapté au climat futur en favorisant les espèces d'arbres plus résistantes aux changements tout en augmentant leurs diversités. Cette adaptation passe notamment par une diminution des résineux dans nos forêts.

Les ouragans (Lothar, Wilma, Ciara, Petra) ainsi que les canicules et les sécheresses à répétition de ces dernières années ont laissé des traces dans les peuplements forestiers.

Le hêtre et l'épicéa sont des essences qui supportent mal la sécheresse et les chaleurs extrêmes. Quant au frêne, il est attaqué par un champignon (chalarose) venu d'Asie qui le fait sécher depuis la cime. La conséquence est la mort des arbres qui, en séchant ne remplissent plus certaines fonctions. Le phénomène est observable surtout dans les forêts vieillissantes exposées au sud, sur des sols peu profonds.

Le chêne, le châtaignier, le tilleul, le charme, ainsi que le pin sylvestre et d'autres espèces montrent une meilleure capacité à s'adapter aux climats plus arides. Elles seront de ce fait favorisées lors des soins aux jeunes forêts. Là où les arbres semenciers sont inexistantes, des jeunes pousses seront introduites par plantations.

Ces coupes déficitaires vont se faire sur plusieurs années afin de pouvoir répartir les volumes exploités sur un marché des bois morose.



Epicéa bostryché

hêtre dépérissant

frêne attaqué par la chalarose

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Urgences sanitaires	Ambulances	144
Service du feu		118
Police cantonale		117
REGA		1414
Centre toxicologique	Zürich	145

NUMÉROS IMPORTANTS

Administration communale	1785 Cressier	026 674 13 79
Gendarmerie cantonale	Centre d'intervention Domdidier	026 305 66 70
Poste de proximité	Poste de police de Morat	026 305 90 60
Police de proximité	Poste de police de Sugiez	026 305 87 85
Association sapeur-pompier	3280 Morat	026 672 30 20
Paroisse catholique	1785 Cressier	026 674 30 59
Paroisse réformée	1792 Cordast	026 675 49 30
Office d'état civil du Lac	3280 Morat	026 305 14 17
Garde chasse et faune	M. Elmar Bürgy	079 635 22 66
Ramoneur	M. Cédric Hostettler	026 673 02 88
Justice de Paix du Lac	3280 Morat	026 305 86 60
Aide et soins à domicile	SPITEX	026 672 34 00
Services sociaux Lac	3280 Morat	026 550 22 80
Passe-partout		026 672 11 88
Centre de puériculture	3280 Morat	026 670 72 72
ORP Morat	3280 Morat	026 305 96 17
Hôpital Cantonal	1700 Fribourg	026 306 00 00
Hôpital de Meyriez	3280 Meyriez	026 306 70 00
Alcool et Toxicomanie	Centre de prévention	026 322 55 04

Rebekha dos Santos Pereira



Rayan da Silva



Blin Krasniqi



Margaux Lambert



Marion Müller



Sara Vitoria Teles Almeida



Alina Calame-Rosset



Mia Gomes



Les bébés nés en 2020, le Conseil communal et les employés communaux vous souhaitent de belles et joyeuses Fêtes de fin d'année !

